



UNION EUROPEENNE DES FEMMES

## **Motion de la Section française de l'Union Européenne des Femmes**

A l'heure où la loi sur la Procréation Médicalement Assistée (PMA) pour toutes est sur le point d'être adoptée par l'Assemblée Nationale, l'Union Européenne des Femmes, section française, fait part de son opposition totale à la Gestation Pour Autrui (GPA).

Cette opposition s'appuie sur la décision de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) du 18 Mai 2021 qui refuse fermement de reconnaître un lien entre un enfant né d'une GPA et la mère d'intention, parce que ce lien n'est pas « conciliable avec l'intérêt supérieur de l'enfant ».

La GPA donne lieu à de multiples abus par la marchandisation du corps des femmes tandis que les enfants font l'objet de trafics humains aux mains des mafias.

Quel est le destin de ces enfants sans passé, sans racines ? Le droit à connaître ses origines, que beaucoup recherchent, vient se heurter à l'anonymat des dons du corps humain quels qu'ils soient.

En France, il y a beaucoup d'enfants abandonnés mais la loi les rend non adoptables pour le plus grand dommage de ces enfants placés dans des instituts ou des familles où leur avenir est souvent sacrifié par l'application de théories combattues par les pédopsychiatres.

Nous demandons instamment qu'une réforme de l'adoption soit engagée et nous souhaitons participer aux groupes de travail qui seront consacrés à la réforme de l'adoption.

Paris, le 29 juin 2021.

Christiane TRICOT

Présidente de la section française de l'UEF

Vice-présidente de European Union of Women (EUW – UEF)

Annette RENARD

Présidente de la commission de la Famille de la section française de l'UEF

Françoise Sème Wallon

Secrétaire Nationale de la section française de l'UEF